

Recherches sociographiques



La sociologie et l'anthropologie au Québec

Nicole Gagnon

Volume 27, Number 2, 1986

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056228ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056228ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Gagnon, N. (1986). Review of [*La sociologie et l'anthropologie au Québec*]. *Recherches sociographiques*, 27(2), 339–342. <https://doi.org/10.7202/056228ar>

Star reprend l'idée exprimée dans *Turing's Man* d'une « technologie définissante » et dresse une liste de onze éléments caractéristiques de la technologie informatique qui, à la fois la distinguent des technologies anciennes, et vont en quelque sorte canaliser la recherche en sciences sociales : il s'agit de la maîtrise de la complexité, l'apprentissage par l'ordinateur, etc. Enfin, Vincent Lemieux propose, comme nouveau paradigme de recherche en sciences sociales, celui de la communication.

Le livre reproduit fidèlement l'atmosphère et le protocole d'un colloque. Certaines communications improvisées, qui étaient peut-être intéressantes lorsque présentées verbalement, sont trop sommaires pour mériter d'être reproduites dans une publication. On trouve dans ce livre beaucoup d'allocutions et de présentations transcrites, de sorte que l'on se demande si l'effet visé n'est pas d'ordre célébratoire. Ces courts documents recueillent pour la postérité divers moments intimes du colloque, par exemple l'invitation lancée par le recteur aux spécialistes de l'Université en sciences sociales d'« envahir massivement ce champ » qu'est l'étude de l'impact des nouvelles technologies (p. 9). On trouvera aussi une liste longue de dix-huit pages des noms de tous les participants.

Enfin, le livre comprend deux bibliographies, l'une thématique traitant des dimensions « politique », « économie et emploi », « travail » et « culture », et l'autre annotée. La première, de vingt-neuf pages, présente les titres plus ou moins en vrac, et la deuxième recense une cinquantaine de titres non moins hétéroclites, en les commentant brièvement. On sympathise avec les efforts de l'auteur, Claude Racine, pour rendre cette littérature accessible.

Étant donné l'énormité du champ de réflexion proposé pour le colloque, on ne saurait reprocher aux organisateurs ou aux auteurs de ne pas avoir tout couvert. On notera toutefois que la plupart des communications portent sur les impacts des nouvelles technologies ou sur leur diffusion ; les facteurs sociaux qui affectent leur production ou qui déterminent leurs caractéristiques n'attirent pas souvent l'attention. En outre, si plusieurs communications ont pour fonction d'exposer des thèmes devenus classiques, celles qui profitent de l'occasion pour étendre leur réflexion à la situation au Québec ou au Canada sont plus rares.

Si l'on peut avoir quelques réserves sur la façon dont le colloque a été converti en publication — notamment la présentation de l'ouvrage, qui semble s'inspirer de considérations d'ordre local — on ne doit pas sous-estimer l'intérêt du projet entrepris par l'Université Laval : sensibiliser son propre milieu sur un sujet complexe d'importance majeure. C'est une conception du rôle de l'université et des sciences sociales qui sera sans doute imitée dans les années à venir.

Charles DAVIS

Conseil de la science et de la technologie du Québec.

La sociologie et l'anthropologie au Québec, Actes du colloque de l'Association des sociologues et anthropologues de langue française (Trois-Rivières, 1983), Montréal, ACFAS, 1985. (« Les Cahiers de l'ACFAS », 33.)

L'ACSALF avait de bonnes raisons pour tenir son colloque de 1983 sur le thème du métier de sociologue et d'anthropologue. Options perdantes sur le « marché » de l'emploi, nos deux disciplines ont été déclarées en haut lieu voies de relégation, réservées « aux imbéciles et aux mal pris » (P. Bernard). « Comme pour le professionnel court, il faut céder ce champ [les sciences humaines] à ceux qui, pour des raisons diverses (financières, intellectuelles, etc.) ne peuvent accéder à d'autres programmes. » (*Les emplois en 1990 : les options gagnantes*, Ministère de l'éducation, 1983 ; cité par Paul Bernard, p. 112.) J'ai bien peur, malheureusement, que ce ne soit pas avec les Actes de ce colloque que puisse s'amorcer « le travail de revalorisation de la formation en sociologie et anthropologie » (S. Langlois, p. 24), ne serait-ce qu'à cause de l'édition infecte. Les copies n'ont

pas été revisées ni les épreuves corrigées, ce qui donne, sans compter les coquilles : des fautes de français grosses comme le bras, des notes de bas de page qui ne répondent pas à l'appel, une bibliographie imputée à un autre article que le sien, des phrases tronquées dont l'intelligibilité est perdue, etc.

Les diverses contributions ont été regroupées sous quatre chefs : conjoncture, débats, savoirs et métiers. Cette catégorisation est sans doute jolie, mais plutôt fantaisiste, car elle tient fort mal compte du contenu des textes. La section « débats théoriques et méthodologiques » n'inclut pas l'exposé d'Alain Massot sur les paradigmes en sociologie de l'éducation, tout en présentant une analyse de contenu de périodiques sociologiques (J.-G. Lacroix et B. Lévesque) et un essai qui traite de tout, mais plus spécifiquement de formation (P. Bernard) ; n'y aurait-il pas eu lieu de regrouper ce dernier avec le texte de M. Angers sur la formation au collégial, de même que les deux exposés sur la recherche en milieu non académique (F. Béland, G. Valiquette) ? Et que vient faire la réflexion de Gary Caldwell sur le regard sociologique avec les analyses de débouchés de Langlois et de Simonis ! Ajoutons que les considérations épistémologiques d'André Turmel sur les frontières disciplinaires ne sont pas à leur place dans un recueil portant sur le métier de sociologue au Québec — ce qui n'enlève rien à la « valeur travail » du produit, mais qui, faute de l'adresser au bon public, en restreint sûrement la « valeur d'usage ».

Le recueil a beau être de facture médiocre, on y trouvera des données précieuses sur la sous-culture des sociologues, en plus de celles qu'analyse Simon Langlois sur la situation d'emploi des diplômés et d'une couple de contributions d'intérêt théorique. C'est dire que cette publication offre peu de choses comme analyse de la sociologie et de l'anthropologie au Québec, mais qu'elle serait un matériel utilisable pour une étude sur le sujet. On pourrait, par exemple, y analyser la thématique de l'autonomie, récurrente dans plusieurs contributions ; ou le mode d'utilisation des catégories de la légitimité, telles que « sociologie spontanée », « dialectique », ou savoir « vulgaire ». Comme je n'ai pas l'intention de m'attarder ici dans une telle sociologie des représentations (sociologiques), je me bornerai à y ajouter mon son de cloche, en contestant certains propos des contributions qui ont plus particulièrement retenu mon attention.

En conclusion de son bilan des paradigmes en sociologie de l'éducation, Massot croit pouvoir « apposer un zéro au dénominateur commun de l'assemblée des sociologues » (p. 183). Il me semble au contraire que, si divergentes soient-elles quant au paradigme, toutes ces approches ont en commun une même thématique, celle de la reproduction/mobilité. La sociologie de l'éducation ne s'intéresse pas à comment l'école transmet des savoirs, fabrique une culture ou façonne les subjectivités ; elle est tout entière obsédée par les mécanismes de distribution du capital humain. Dans une ligne d'idée voisine, je reprocherais à l'analyse de Turmel de se tromper de métaphore dominante dans le discours sociologique. Il est fort admissible que l'image de la famille puisse imprégner la culture en général ou que les institutions savantes fonctionnent selon la logique des « droits d'aïnesse et privilège de cadet » (p. 96). Mais ces métaphores sociales sont tout autre chose que celles de la pensée pré-conceptuelle dans la connaissance rationnelle ; les exemples de l'auteur le montrent bien : « la grande famille libérale ou péquiste », « communauté urbaine ou communauté universitaire » n'appartiennent pas au langage savant. La métaphore dominante dans le discours sociologique, et cela n'a rien de spécifiquement québécois, me semble plutôt être celle du capital/monnaie/marché. Turmel lui-même y a recours, d'élégante façon, avec le clivage « connaissance de paiement/connaissance d'investissement » (p. 89).

Gary Caldwell nous livre de provocantes réflexions sur la complaisance institutionnelle des sociologues et leur faible capacité à percevoir les faits. Pointant quelques transformations sociales récentes, il soutient que ce ne sont pas les sociologues et les Québécois d'origine, mais les journalistes, géographes, politologues, etc., et les Québécois par adoption qui « ont signalé le phénomène et amorcé une discussion sur les conséquences ». Je profite de l'occasion pour lui signaler de mon côté que sa métaphore de la « communauté sociologique » se double d'une synecdoque plus pernicieuse, qui dépare son argumentation :

« [...] je connais trois tentatives d'analyse de stratification sociale québécoise basées sur une observation très suivie de la réalité sociale. Le premier [*sic*] est l'exégèse de la nouvelle gauche fait [*sic*] par un prêtre qui se déclare sociologue mais qui n'est pas accepté comme tel par la communauté sociologique québécoise, Jacques Grand'maison. » (P. 64.)

Outre que Grand'maison, tout aussi diplômé que la plupart de ceux qui se prétendent sociologues, se présente de préférence comme « pédagogue social », la communauté qui ne le reconnaît pas se ramène à une experte en la matière, dont *Recherches sociographiques* a publié naguère une critique dévastatrice de l'ouvrage en question. Dévastatrice, mais davantage pour son auteur que pour celui du livre, si on prend la peine de confronter les deux textes, car ce que Nicole Laurin raconte de *La nouvelle classe...* (R.S., 1-2, 1980 : 151-162) est faux de A à Z. Ce qui nous amène au grand débat qui n'a pas eu lieu...

« Pourquoi l'impact résultant de l'introduction du marxisme dans la sociologie ne fut-il pas plus violent ? », se demandent Jean-Guy Lacroix et Benoît Lévesque, dans une tentative de « bilan de la sociologie » qui mette en relief le « clivage scientifico-idéologique » et sa liaison aux intérêts sociaux. Une définition opératoire complaisante leur permet aisément de mesurer leur postulat (ce qu'ils appellent, en toute ignorance de la méthodologie poppérienne, « vérifier leur hypothèse ») : « 90% des documents-clés de *Recherches sociographiques* relèvent d'une sociologie réformiste [...] À l'inverse, 75% des documents-clés de *Sociologie et sociétés* relèvent d'une analyse de classes. » (P. 127.) Ma réaction spontanée à ce genre d'énoncé c'est qu'on a toujours la possibilité d'appeler un chat un chien si ça nous facilite de l'accuser de la rage ; mais qu'on ne s'étonne alors pas de ne pas trouver d'interlocuteur qui prenne la peine de rétorquer que le chien n'a que des puces. J'ai heureusement découvert à temps que l'argument était frappé d'illégitimité depuis que Pareto l'a servi à Marx, sur la base d'une lecture de son œuvre aussi cavalière que celle de Laurin sur Grand'maison. La citation est trop jolie pour que je résiste à l'envie de la reproduire : « Demain je publierai un livre où je dirai que l'éléphant est un poisson. On discutera beaucoup là-dessus et, après quelques années, je publierai un III^e volume où le lecteur apprendra que j'appelle éléphant le thon et vice-versa. » (Pareto, sur « Le troisième livre du *Capital* » ; cité par Gilles DOSTALER, *Valeur et prix*, 1978, p. 71.) J'ai compris par la même occasion que j'aurais fait montre, avec mon argument, d'une « confusion entre le réel et sa connaissance » (*id.*, p. 55), et que ce qui m'apparaît comme la tache aveugle du marxisme québécois, à savoir : son idéalisme, au sens le plus vulgaire de prendre une idée pour la réalité — je ne parle pas ici de l'ouvrage cité de Dostaler, qui n'a pas de quoi me hérissier le poil — est l'effet de mon épistémologie empiriste. Je n'en continue pas moins de penser que pour faire la critique de l'économie politique, il a fallu commencer par la prendre pour ce qu'elle disait. Et que si on prétend dépasser l'opposition entre jugement de fait et jugement de valeur, ça ne justifie aucunement de renoncer à l'aptitude à poser des jugements de fait.

Lacroix et Lévesque proposent comme voie de réponse à leur question que la guerre n'a pas eu lieu parce que les protagonistes potentiels « ne se sont pas retrouvés exactement sur le même terrain » (p. 132). Pour interpréter correctement cette intuition, ils devront tenir compte du fait que le marxisme s'est donné, non seulement ses propres institutions, mais ses propres critères de validité du savoir scientifique. Je les renvoie là-dessus à Nicole Laurin (qui sait, au besoin, écrire autre chose que des faussetés), pour qui « la rupture des années 1970 » ne tient pas à « l'introduction *per se* du mode de pensée marxiste dans la sociologie » mais à « la pratique d'une nouvelle épistémologie ». En outrepassant légèrement ce qu'elle en écrit : une épistémologie où l'engagement politique tient lieu de raison scientifique. (N. LAURIN, « La sociologie des classes sociales au Québec, de Léon Gérin à nos jours », dans : G. ROCHER *et al.*, dir., *Continuité et rupture*, Montréal, PUM, 1984 : 531-556.)

Je ne suis pas sûre de suivre Laurin lorsqu'elle écrit que « le marxisme d'ici est le fils légitime de notre sociologie » (*id.*, p. 545), mais je pense aller dans le même sens qu'elle en considérant que la résistance tacite aux prétentions de la sociologie marxiste n'a qu'indirectement à voir avec son choix « d'être en liaison avec le MOP » (Lacroix/Lévesque) ; « ces réserves », « ce dégoût » ont porté sur les

normes de la démarche intellectuelle. Nos deux auteurs refuseront sans doute de considérer la possibilité qu'il n'y ait eu d'opposition qu'à la définition marxienne de la catégorie du vrai, ou à la fonction d'alibi du paradigme pour la raison « demi-civilisée ». Et je m'attends bien qu'ils s'empressent de ranger mes remarques, aux côtés des critiques de Caldwell, Simard ou Gagné « concernant les ouvrages de professeurs de l'UQAM », au dossier de l'« anti-marxisme vulgaire » (note 19). Il restera pour l'historien des idéologies toute une psychanalyse à faire de ce marxisme québécois et de sa quête obsessionnelle de légitimation.

Nicole GAGNON

*Département de sociologie,
Université Laval.*

Doris-Louis HAINEAULT et Jean-Yves ROY, *L'inconscient qu'on affiche. Un essai psychanalytique sur la fascination publicitaire*, Paris, Aubier, 1984, 237p.

Voici un livre de deux psychanalystes québécois qui risque d'échapper à l'attention des sociologues : il ne correspond pas à leurs coordonnées familiales. Pourtant, en dédiant leur ouvrage à Roland Barthes, Michel Serres et Julia Kristeva, les auteurs ajoutent : « de même qu'à tous ceux que préoccupe le nécessaire décroisement de nos savoirs élémentaires ». Il faut dire que, si cet ouvrage trouble l'univers habituel et trop cloisonné du sociologue, il choque sans doute plus encore l'esprit du psychanalyste. Car ce qu'ont fait ces deux membres de la profession peut apparaître une trahison de leur art : utiliser les cheminements que la psychanalyse apporte à la connaissance de la personnalité pour décoder et interpréter un phénomène de masse, le message de la publicité commerciale.

Pour D.-L. Haineault et J.-Y. Roy, *L'inconscient qu'on affiche*, c'est l'inconscient dans l'affiche, l'inconscient derrière l'affiche, c'est l'inconscient qu'on n'avait pas cru afficher. Non pas seulement l'inconscient de l'afficheur, mais aussi et surtout l'inconscient de tous ceux à qui s'adresse le message, les consommateurs qu'on veut aller chercher, dont il faut attirer le regard, soutenir l'attention, convaincre d'un choix. En ce sens, la publicité est une « représentation » (au sens durkheimien) à la fois individuelle et collective. Elle reflète les fantasmes, les pulsions, une dynamique de la vie inconsciente de ceux à qui elle s'adresse. C'est là précisément, dans ces faits élémentaires, que se trouve le levier principal de l'efficacité de la publicité.

Ces fantasmes et ces pulsions, ce sont ceux de l'individu-dans-sa-culture. C'est l'être humain en situation socio-culturelle. La publicité est phénomène de masse ; elle s'adresse à de grands ensembles. Elle est un message qui cherche à être individualisé tout en étant également significatif pour tous les membres d'une société donnée. Le message publicitaire oblige donc celui qui cherche à l'analyser à un va-et-vient entre la personne et sa culture. Partant de la personne, le psychanalyste rejoint la société et sa culture. Et il peut de là revenir à la personne.

Ainsi, l'analyse de la publicité que mènent Haineault et Roy se situe à deux paliers interreliés : celui de l'inconscient, celui de la culture, et à deux niveaux : la recherche empirique, la réflexion théorique. La recherche empirique est basée sur l'observation de « plus de 25 000 affiches réalisées depuis les années 1950 », date à laquelle « l'affiche publicitaire prend un tournant important » (p. 16) et d'un certain nombre (non précisé par les auteurs) de « publicités cinétiques », c'est-à-dire de films ou scénarios publicitaires. Vaste documentation réunie en France, aux États-Unis, au Canada anglais, au Québec français, donnant ainsi ouverture à des analyses transculturelles et comparatives. Sur ce donné qu'ils décrivent et décotent, les auteurs greffent une réflexion théorique, les « prolégomènes à une théorie de l'acte publicitaire » (pp. 87-92), qui aboutit en fin de